

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2019

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil municipal du 7 octobre 2019.

Modification de l'ordre du jour : Monsieur le Maire indique que la décision modificative N°1 est annulée car il y a assez de crédits sur le chapitre 20 pour les dépenses supplémentaires liées au compte 204.

Monsieur le Maire présente les décisions suivantes :

N°DEC201905 : Avenant n°1 rectificatif (en – value) au Lot 1 SAD DESAMIANTAGE relatif au marché de travaux pour le projet de requalification de la plage municipale de Duingt.

N°DEC201906 : Avenant à la convention d'occupation précaire du bâtiment communal situé au 42 allée de la plage, mis à disposition à la SAS « La Petite fringale ». *(en raison des travaux sur l'opération de requalification de la plage municipale de Duingt et notamment de la reconstruction du snack « la Petite fringale » durant 8 mois (septembre 2019 à avril 2020).*

Le Conseil municipal :

- **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2020, dans la limite du quart des crédits du BP 2019 ;
à l'unanimité
- Après lecture du projet de convention d'objectifs 2020 entre la commune de Duingt et l'association « les Marmottons »,
APPROUVE le renouvellement de la convention d'objectifs ainsi que la subvention attribuée d'un montant de 38 000 € pour l'année 2020 ;
AUTORISE le Maire à signer ladite convention ;
à l'unanimité
- Après lecture de l'avenant à la convention de participation financière pour les séjours de vacances UFOVAL74,
APPROUVE le renouvellement de la convention avec l'UFOVAL 74 pour l'année 2020 ;
ACCEPTE d'augmenter la participation journalière par enfant qui passera de 5.20€ à 5.25€ ;
à l'unanimité
- Après présentation du projet de convention du Grand Annecy pour les logements des travailleurs saisonniers autour du lac d'Annecy,
ADOpte le projet de convention pour les logements des travailleurs saisonniers ;
AUTORISE le Maire à signer ladite convention ;
à l'unanimité

- Après lecture de la convention de financement relative à la pose de la signalétique informative sur la voie verte entre le SILA et la commune de Duingt et présentation de la signalétique prévue sur Duingt dont le coût estimatif sera de 8 030 € HT/9 636 € TTC (pose incluse),

APPROUVE la convention de financement relative à la pose de la signalétique informative sur la voie verte ;

AUTORISE le Maire à signer ladite convention ;

à l'unanimité

- Après présentation du Schéma Directeur de la Randonnée, de l'inscription et de la modification des sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du Grand Annecy qui vise à planifier pour 5 ans l'aménagement, le balisage, l'entretien des sentiers et leur valorisation et lecture de la convention cadre du déploiement du réseau des sentiers PDIPR,

APPROUVE le schéma directeur de la randonnée élaboré par le Grand Annecy ;

ADOpte la convention cadre du déploiement du réseau des sentiers PDIPR (qui annule et remplace la convention cadre 2016-2020 du 21/10/16) ;

à l'unanimité

- **AUTORISE** le versement de l'indemnité de conseil au comptable du Trésor pour un montant de 293.21€ sur l'année 2019 ;

à l'unanimité

- Après lecture de l'avenant à la convention d'occupation temporaire de la Villa Honoré, située sur le domaine privé communal et mise à disposition à la SAS « La Petite fringale », qui vient apporter des modifications sur les surfaces utilisées et sur la valeur locative du bien.

(en raison de lourds travaux d'investissement sur l'opération de requalification de la plage municipale de Duingt et notamment de la réhabilitation de la Villa Honoré durant 8 mois (septembre 2019 à avril 2020) ;

APPROUVE l'avenant à la convention d'occupation temporaire de la Villa Honoré avec la SAS « La petite Fringale » pour une durée de 7 ans, soit de l'année 2020 à 2026 ;

AUTORISE le Maire à signer ledit avenant à la convention ;

à l'unanimité

La séance est levée à 22 H35

Le Maire,

Marc ROLLIN

Le registre des délibérations est consultable en Mairie.

